

BULLETIN

Juin
2024



MAIRIE DE PANNECÉ

234 rue du stade
44 440 PANNECÉ

Téléphone :
02.40.97.21.07

Mail : accueilcompa@pannece.fr

Jours et heures d'ouvertures :
Les lundis, mardis, jeudis et
vendredis :
9 h 00 – 12 h 00
Samedis :
10 h 00 – 12 h 00
Fermé les samedis de juillet/août

EDITO

Les travaux d'aménagement du bourg sur le secteur Ouest ont bien avancé ce mois-ci, les premières voies douces sont coulées route de Teillé et la poursuite de la préparation des trottoirs va être réalisée dans la rue de la Cordelière, la rue de la Poste et la rue de la Fontaine sur la première quinzaine de juin.

La pose des enrobés sur les trottoirs ne pourra pas être effectuée tant que les réseaux téléphoniques et électriques aériens ne seront pas déposés (câbles et mâts).

La coordination entre les différents opérateurs semble difficile à mettre en oeuvre.

Je compatis à la gêne occasionnée aux riverains et je les remercie pour leur tolérance.

Le Maire
Jean-Michel CLAUDE



DANS CE NUMERO

Compte rendu CM	2 à 4
Etat-civil	3
Vie pratique	5 à 7
Ecole René Goscinny	8
Petite enfance et jeunesse	9
Vie culturelle	10
Vie associative	11 à 13
Pannecé en images	14
France services	15
Services	16

Dates à retenir - Juin 2024

09/06: Elections européennes de 8h à 18h

12/06: Polysons représentation de fin d'année Petit théâtre de Teillé 19h30

12/06 au 15/07: Inscriptions aux transports scolaires

13/06: Animation musicale Debout en scène Club de la bonne humeur-Salle des Loisirs

23/06: Journée solidarité autour de l'eau-Salle du moulin de 10h à 18h

29/06-Fête de l'école René Goscinny-Terrains de foot-Amicale Laïque



Les articles sont à transmettre par mail à accueilcompa@pannece.fr
avant le 20 du mois précédent

Conseil municipal

Procès verbal du conseil municipal 28/04/2024

Amendement à l'ordre du jour: Vote des subventions et autorisation de signature de la convention pour la répartition des charges de la salle Cossé de Brissac

Approbation du procès-verbal du 28/03/24: Suite à la remarque de madame Carole LANOE, la formule du délibéré sur l'avis à propos du Plan De Mobilité Simplifié (PDMS) est modifiée comme suit: «Après discussion le conseil municipal, a émis avec 10 voix un avis défavorable et 5 abstentions. Il considère que le PDMS n'est pas adapté aux communes rurales.»

Bail commercial supérette: A l'occasion du changement de gérant de la supérette, il convient de rédiger un nouveau bail commercial. Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le nouveau bail commercial avec le nouveau gérant. Il propose de maintenir le loyer actuel d'un montant de 250 € HT soit 300 € TTC. Sera ajouté au loyer une charge mensuelle correspondant à la maintenance des vitrines réfrigérées dont la commune est propriétaire. Monsieur le Maire précise que la révision du loyer sera annuelle. Aucun dépôt de garantie ne sera demandé. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise le Maire à signer tous les actes nécessaires pour la constitution du bail commercial. Un rendez-vous sera pris avec le nouveau gérant pour discuter du renouvellement des vitrines réfrigérées.

Marché de travaux rénovation et extension Auberge du Don-neau: Monsieur Bonnier indique que les offres sont toujours à l'analyse et ont été transmises au bureau de contrôle. Deux lots sont infructueux (lot couverture et lot ravalement). Un appel d'offres restreint va donc être lancé pour ces deux lots.

Une consultation va être lancée pour la désignation d'un bureau pour la mission SPS. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires.

Convention de participation financière du département pour l'opération communale sur les sections de la RD 9 et RD 18 - Aménagement de la rue de la Gravelle, de la Poste et de la Cordelière- Monsieur le maire sollicite l'autorisation de signer la convention de participation financière du Département pour l'opération communale sur les sections de la RD 9 et de la RD 18 concernant l'aménagement de la rue de la Gravelle, de la rue de la Poste et de la rue de la Cordelière. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise monsieur le Maire à signer la convention.

Approbation du règlement d'attribution des lots du lotissement des Fontaines Monsieur le Maire présente le règlement d'attribution des lots du lotissement des Fontaines travaillé à partir d'un projet de la COMPA et proposé par les membres de la commission urbanisme. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve le règlement. L'appel à candidature sera lancé dès que les travaux de viabilisation seront terminés.

Recrutement d'un agent contractuel pour le remplacement d'un agent en arrêt maladie- Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide de :

Créer l'emploi non permanent à temps non complet d'Adjoint d'animation territorial, échelon 1 et qui sera rémunéré sur la base

de l'IB 367 IM 340 pour 22 h 40 hebdomadaire pour remplacer l'agent placé en congé maladie pendant toute sa durée.

Demande d'achat d'une portion de chemin communal au village de la Blanche Noue- La propriétaire des parcelles ZM 59, 60, 61, 62 et 63 souhaiterait acquérir une portion du chemin communal au village de Blanche Noue. Le conseil municipal émet un avis favorable. Une enquête publique aura lieu pour recueillir l'avis des administrés.

2024-32 Vote des subventions 2024- Madame Marie-Thérèse LHÉ-RIAU, membre de la commission vie locale présente les propositions faites par la commission.

Pour définir le montant des subventions, la commission propose :
15 € par adhérent pour les associations sportives.

Un ratio par heure pour les associations d'aide à domicile si elles sont précisées.

70 € forfaitaire pour les autres associations.

8 € par adhérent pour les associations de loisirs.

Associations à caractère sportif	
La Gaule Pannecéenne	255 €
Les pétanqueurs Pannecéens	360 €
UFCED Football	225 €
ASCED Hand	330 €
Tendances et Cie	330 €
CAF Club alpin français	60 €
Judos des Vallons de l'Erdre	45 €
AGEM - Gymnastique enfant	105 €
La savate Riailé	105 €
Associations humanitaires d'entraide, d'action sociale	
ADT Aide à Domicile Temporaire	251 €
ADAR	154 €
Pannecé Solidarité Transports	250 €
POUR	70 €
Entrais addict 44	70 €
Croix Rouge Française – Comité d'Ancenis	70 €
Prévention routière	70 €
France ADOT – Dons d'organes	70 €
Saint Vincent de Paul	70 €
Le mouvement de la paix	70 €
Associations de loisirs	
Panne 'scène comedix	312 €
Amicale Laïque	176 €
Lulu prêt	48 €
Club de la Bonne Humeur	424 €
Associations culturelles et socio-éducatives	
L'outil en main – Teillé	60 €
Le four des Rails	88 €
Autres associations	
UNC-AFN – Section Pannecé	70 €
Le souvenir français	30 €
TOTAL	4 168 €

Etat-civil mars-mai 2024

Naissance

Louane LEFORT le 28 mars 2024

Arès GAUVRIT le 02 mai 2024

Mariages

Kévin PÉCHAUBES et Audrey TACHOIRE le 18 mai 2024

Décès

Sonia LECLERCQ le 04 mai 2024

Compte rendu CM

La somme globale allouée aux associations s'élève à 4 168 €. Concernant la demande de subvention de POLYSONS, le Conseil Municipal reporte sa décision pour manque d'éléments budgétaires et statutaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions de la commission et autorise monsieur le Maire à verser les subventions fixées ci-dessus aux associations.

2024-33 Autorisation de signature de la convention pour la répartition des charges de la salle de Cossé-Brissac-Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer la convention de prise en charge des frais de fonctionnement, d'équipement et d'investissement liés à la salle de sports Charles-Henri de Cossé Brissac.

Le conseil municipal donne un avis favorable et autorise monsieur le Maire à signer la convention pour l'année 2024.

DIVERS

Bibliothèque – travaux de peinture : choix des couleurs

Sur proposition des bénévoles et agents de la bibliothèque, le conseil municipal retient les couleurs Chardon violet et gris lunaire.

Cérémonie du 8 mai :

La cérémonie aura lieu à 9h45 sur la commune de Riaillé.

Elections européennes :

Fixation des permanences des élus pour tenir le bureau de vote

Devis signés

Entreprise LSP – Fourniture de 20 x K5B éco (piquets de chantier) – montant 309.12 € TTC

Entreprise EFFIVERT – Entretien terrain de football 2024 – montant 12 900 € HT

Entreprise VERVER EXPORT – Plantation mécanisée – montant 1 879.60 € TTC

Entreprise GUIBERT Johnny peinture – Travaux de peinture bibliothèque - montant 2 781.36 € TTC

Entreprise GUIBERT Johnny peinture – Travaux de peinture préau sanitaire public étang - montant 3 822 € TTC

Entreprise Le Coin du Marquage – Confection de panneaux jardin partagé - montant 450 € TTC

SARL C2MTP – Aménagement d'un busage village de la Dinetière – montant 2 774.40 € TTC

Entreprise ADELIN Plomberie Chauffage – Changement clapet anti-retour cimetière de Pannecé - montant 452.76 € TTC

Rencontre avec les nouveaux interlocuteurs de Boralex :

Le dossier est en cours d'instruction à la Préfecture. Deux éoliennes seront moins hautes en raison des lignes aériennes.

CIRCET :

Demande d'une antenne Relais Bouygues/SFR . Proposition de l'installer sur le mat de l'antenne actuelle. Indemnité 2 500 € /an.

TOUR DE TABLE

Marie-Thérèse LHERIAU-Tourisme responsable : Un dossier de subvention a été déposé auprès du département pour la création d'un parcours touristique culturel avec des points remarquables. Douze bornes avec textes et photos sur le patrimoine, la faune et la flore seront installés sur le parcours. Le dossier sera instruit en juin. Le montant de la subvention sollicitée est de 50 % du montant HT des dépenses.

Patrimoine : Les trésors de Pannecé (pièces, boucs, pierres de la carrière) seront exposés au musée Dobrée à Nantes qui réouvre fin mai.

Opération argent de poche : Dans ce cadre plusieurs actions seront accomplies par les jeunes : Création de la jupe du podium de la salle des loisirs, jardin, confection des jardinières fleuries, villes propre, réparation des décorations de Noël. L'équipe est sympathique
Karine HOUGARD

Tarifification restaurant scolaire : Une réunion de travail avec les communes du SIVOM du secteur de Riaillé a eu lieu le 9 avril pour la réflexion sur la mise en place de la tarification selon le quotient familial.

Restaurant scolaire : Suite à des problèmes de comportement des élèves en CM1/CM2, monsieur le Maire est intervenu pendant le service afin de rappeler le règlement intérieur du restaurant scolaire. Un courrier a été envoyé aux parents concernés. Une nouvelle rencontre avec les enfants se fera après les vacances.

Compte rendu CM suite



Réunion avec les Assistantes Maternelles :

Afin d'envisager les projets futurs, les élus de Pannecé ont rencontré les assistantes maternelles le 16 avril dernier pour : Faire un point sur la situation actuelle, recueillir leur avis et recenser leur projet professionnels futurs.

10 assistantes maternelles sur 13 étaient présentes et 2 responsables du Relais Petite Enfance. Il a été discuté des projets de MAM. Le taux de charge est descendant. 5 d'entre elles sont en attente de contrat pour septembre.

Certains contrats sont en diminution d'heures (parents en télétravail..)

Suite à cette rencontre il a été décidé de ne pas donner suite au projet de MAM porté par des personnes extérieures à la commune
Cécile ALBERT

Copil Petite enfance : Le Comité de Pilotage s'est réuni en présence du Conseiller Technique de la CAF qui a indiqué qu'un cumul des services (asmat, microcrèche et mam) reste pertinent sur le territoire. M Bernier orientait sur les bâtiments existants pour les remettre en service car il n'est pas contre l'itinérance.

Le ministère indique qu'il y a de l'argent pour ces structures et que c'est une priorité du gouvernement sur la période 2025/2027.

Le prochain copil inclura les familles.

Rodolphe LEHY

Intramuros : 500 utilisateurs sur Intramuros. Prochaine réunion à fixer pour finaliser la liste des entreprises afin de leur envoyer un courrier.

Morgan LE ROCH

Travaux d'aménagement du bourg : Envoi des photos des derniers travaux : Retraitement de chaussée + monocouche. Le rabotage pour couler les bordures se fera lors de la semaine n°18.

Prochain conseil municipal : Jeudi 27 juin à 20h30

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du 23 avril 2024

Demande de subvention POLY SONS 2024

Protection sociale complémentaire – conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents

Tirage au sort des jurés d'assises – année 2025

Exercice par le maire de la délégation du conseil municipal pour le droit de préemption urbain

Divers

Rappel inscription aux transports scolaires

Pour l'année 2024-2025, les (ré)inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes du 12/06 au 15/07/2024. Elles sont obligatoires, que les élèves circulent en train TER ou en car. Les réinscriptions ne sont pas automatiques.

Comment s'inscrire ou se réinscrire ? Les (ré)inscriptions se font du mercredi 12 juin au lundi 15 juillet 2024. Après ces dates, une pénalité de 30 € sera appliquée lors du paiement de l'acompte, sauf en cas de motif justifié (déménagement, affectation tardive, changement de situation familiale).

La démarche se fait en ligne sur le site de la Région aleop.paysdelaloire.fr. Un seul compte transport Aléop suffit pour tous les enfants d'un même foyer.



Elections européennes 9 juin

Pour pouvoir voter il faudra présenter **obligatoirement un titre de la liste suivante**, permettant de justifier de son identité en application de l'article R. 60 du code électoral

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- 7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne" ou, jusqu'au 19 janvier 2033, permis de conduire rose cartonné édité avant le 19 janvier 2013;
- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- 12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.



Bureau de vote



Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Destruction des chardons

Pour éviter toute dissémination, les chardons des champs doivent être détruits avant le stade de la floraison, qui s'étale de juin à septembre. La destruction sera réalisée de préférence par voie mécanique. Cette réglementation s'impose à tous les propriétaires, exploitants et usagers tenus de procéder à cette destruction dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, ainsi que dans les haies qui les bordent.



TROCANTONS

TroCantons : Un nouveau guide pour préparer son dépôt à l'ecocyclerie !

Parce que vous êtes encore nombreux à vous interroger quand, à la maison, vous préparez vos objets à déposer à TroCantons et parce qu'en 2023, plus de 50% des objets déposés à l'ecocyclerie sont malgré tout repartis au recyclage ... TroCantons propose depuis le 1^{er} juin un guide grand public pour aider chacun à s'organiser.

Les objectifs sont multiples ! A travers un petit guide très simple, il s'agit :

- De mieux expliquer l'activité du réemploi,
- De couper court à certaines idées reçues,
- D'aider chacun à préparer ses dépôts afin de réemploi,
- De réduire les besoins de tri et de stockage inutiles qui coutent du temps, du transport et de l'espace à l'association.

Aussi, à partir du 1^{er} juin, à l'accueil de chaque site de TroCantons, les usagers recevront ce petit guide. Il sera accompagné tout le mois de juin d'une phase de sensibilisation et d'explications. Les nouvelles consignes de tris seront appliquées à partir de l'été ! Parce que tous ensemble, nous pouvons améliorer le tri !



Trocantons • 986, route de Bonnoeuvre 44540 Vallons-de-l'Erdre • 02 40 97 78 55

Email : contact@trocantons.org • Site web : www.trocantons.org

POLLENIZ-signallement ambroisie à feuilles d'armoise

L'Ambroisie à feuilles d'armoise pose des risques pour la santé humaine. Dans tous les départements des Pays de la Loire, la lutte envers cette espèce est rendue obligatoire par arrêtés préfectoraux.

Étant encore peu impactés, les actions préventives d'**observation** et de **détection précoce** sont les plus efficaces et les moins coûteuses pour limiter l'expansion des foyers.

Participez à la surveillance de l'ambroisie à feuilles d'armoise !

Les signalements de foyers d'Ambroisie sont centralisés sur une base de données nationale, en ligne, ouverte à tous et pouvant également être téléchargée sur smartphone : application gratuite "**signallement ambroisie**".

Pas besoin de créer un compte pour participer, il vous suffit de cliquer sur "signallement" et de suivre les indications (démarche identique sur le site internet).

<https://signallement-ambroisie.atlasante.fr/apropos>





Vie pratique
suite

Un projet ? Pensez au financement LEADER

Ce fonds européen soutient les projets innovants participant au développement du territoire et peut représenter une aide précieuse. La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) gère ce fonds européen.

Le Pays d'Ancenis a obtenu près d'1,2 million d'euros pour accompagner des projets dans le cadre du programme LEADER 2023-2027. Vous avez une idée novatrice pour dynamiser le territoire ? Faites-vous connaître dès à présent auprès de l'équipe d'animation dédiée. Vous pourrez échanger sur votre proposition pour savoir si elle est éligible à ce fonds et être guidé dans la démarche.

Quelles conditions pour candidater ?

Votre projet doit bénéficier à au moins l'une des 20 communes du Pays d'Ancenis et participer au développement du territoire de manière innovante. LEADER est un laboratoire d'idées : les initiatives soutenues sont originales ou expérimentent de nouvelles pratiques.

Les porteurs de projet privés et publics (associations, entreprises, établissements publics...) peuvent candidater. Le projet doit bénéficier en parallèle d'un financement public.

Bon à savoir, 1 € de subvention publique peut appeler jusqu'à 4 € de soutien LEADER !

LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est la déclinaison territoriale du programme de développement rural régional financé par le Fonds européen FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Contactez l'équipe d'animation LEADER à la COMPA : 02 40 96 96 07

Plus d'info sur pays-ancenis.com > Nos actions > Financement européen LEADER



Le programme précédent a bénéficié aux Attelages de l'Erdre pour des balades en calèche accessibles à tous.



CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.

Ecole René Goscinny



Le cross du collège

Mardi 7 mai, pour les deux classes de CM1-CM2, c'était le Cross du collège Louis Pasteur, en partenariat avec les Restos du Cœur.

A 12h le car nous a emmenés au plan d'eau de Saint-Mars-la-Jaille pour pique-niquer.

Dès que tout le monde a eu fini son pique-nique, on a pu aller jouer sur la toile d'araignée, puis on a rejoint le collège à pied. Nous avons cherché notre plot de départ "CM1-CM2 Pannecé" puis on a trouvé nos partenaires de 4ème pour former des binômes. On s'est échauffé tous ensemble : jumping jack, course sur place...

On s'est mis en position de départ et hop, en route pour un tour d'échauffement ! Puis il fallait faire le plus de tours possible en 20 minutes. C'était un tour autour du collège d'environ 700m. A chaque passage devant les maitresses, chacun annonçait son nombre de tours. Tout le monde a vraiment bien couru.

Au bout de 20 minutes, un signal sonore a indiqué que c'était la fin de la course des primaires. Les collégiens ont continué à courir encore 20 minutes, pendant que nous profitions d'un petit goûter. Puis nous nous sommes tous retrouvés dans la cour du collège dans l'attente de l'annonce des résultats. Nous avons apporté nos sacs de jouets au stand des Restos du Coeur, fiers de faire un geste de solidarité.

Les classes des vainqueurs par niveau ont enfin été annoncées. Pour les CM1-CM2, la classe ayant fait le plus de tours par élève a été... celle d'Hélène ! Quelle fierté !

On a été récompensé par une médaille chacun. Nos 4ème nous ont mis les médailles autour du cou.

C'est très heureux que nous sommes rentrés à l'école.

Les CM1-CM2





Petite enfance
et jeunesse



Photo : AdobeStock

SEMAINE DES PORTES OUVERTES

Des Lieux d'Accueil Enfants Parents du Pays d'Ancenis

Du 17 au 20 juin 2024
De 9h à 12h

Enfants de 0-4ans accompagnés par leur(s) parent(s)

Entrée libre gratuite

LAEP La Bulle de Loire
Lundi 17 juin
Maison de l'enfance
Ancenis-Saint-Géréon

LAEP La Ritournelle
Mardi 18 juin
Maison des associations
Mésanger

LAEP La Bulle d'Erdre
Jeudi 20 juin
L'Orange Bleue
Riaillé



Vie Culturelle



La Bibliothèque de Pannecé se situe au 235 rue du Stade à Pannecé (à côté de l'école)

Horaires

Mercredi : 16h-17h30

Samedi : 10h30-12h

Dimanche : 10h30-12h30

Infos : 02 40 97 54 63 ou 06 47 15 25 17



Réouverture

Les travaux de peintures et d'aménagement de la bibliothèque de Pannecé sont désormais terminés.

La bibliothèque ouvrira de nouveau ses portes à partir du:

Samedi 08 juin 2024: 10h30-12h.

Venez la découvrir.

Infos : 02 40 97 54 63 ou 06 47 15 25 17



ASSIEL

Dates des séances du programme d'éducation thérapeutique sur le secteur d'Ancenis

Pour apprendre à mieux vivre avec des troubles de la mémoire au quotidien, une équipe de santé propose des séances en groupe, sous réserves de la situation sanitaire:

- Séance 3-Motricité et équilibre le mardi 11 juin 2024
- Séance 4-Alimentation le mardi 18 juin 2024
- Séance 5-Communication et comportement le mardi 25 juin 2024

Horaire: 14h30 à 16h30

ASSIEL ANCENIS 330 bd du Docteur Moutel 44150 ANCENIS ST GEREON

Pour toute information appelez au 02 40 96 27 88 ou 02 40 97 42 81



Vie
associative



Juin 2024 à la pause solid'Erdre

Tu souhaites rencontrer des gens, vivre des moments conviviaux autour d'une activité ou partager tes connaissances...

Bienvenue à la Pause Solid'Erdre !



MAISON DES
SOLIDARITÉS

<p>Jeudi 20 juin 9h30-14h00</p>	<p>Atelier CUISINE + REPAS partagé <i>En partenariat avec les Restos du Cœur. Cuisiner ensemble en échangeant des recettes simples et astucieuses pour ensuite partager un repas dans la convivialité.</i> Pensez à vous inscrire avant le 16 juin au 06 24 34 06 67.</p>
<p>Jeudi 20 juin 9h30-12h00</p>	<p>Atelier JARDINAGE <i>pour embellir les extérieurs de la Pause Solid'Erdre, entretenir ce qui existe, imaginer un aménagement végétal, apprendre et transmettre quelques trucs de jardinage ...</i></p>
<p>Samedi 22 juin 9h30 - 12h00</p>	<p>Coup d'pouce NUMÉRIQUE <i>Chacun peut y venir avec son appareil, ou utiliser le matériel disponible sur place, pour apprendre à mieux échanger trucs et astuces, dépasser un blocage, installer une application, etc...</i></p> 
<p>Samedi 22 juin 9h30 - 12h00</p>	<p>Coup d'pouce COUTURE <i>Vous avez des boutons à coudre, un ourlet à faire, une fermeture à changer ... et bien d'autres petits ouvrages en attente. Venez échanger trucs et astuces pour vous aider à le faire.</i> Merci de téléphoner au 06 24 34 06 67.</p>
<p>Lun. 24 juin 12h00 -17h00</p>	<p>PAUSE CONVIVIALE « JOURNEE PLEIN AIR » <i>Pour passer un bon moment, papoter autour d'un café, jouer, partager des activités et coups d'pouce valorisant les échanges de savoir.</i> Activité particulière du mois : JOURNEE PLEIN AIR, avec pique-nique partagé, ballade, jeux d'extérieur</p>
<p>Accompagnement SECOURS (Accompagnement, Aides, Accès aux droits) <i>Confrontés à des situations difficiles passagères ou plus complexes, nous recherchons avec les personnes comment envisager l'avenir. Ecouter, accompagner, orienter vers d'autres organismes et encourager pour rendre chacun acteur de son propre parcours. Si nécessaire, nous pouvons apporter une aide financière. Téléphone 07 86 49 60 69</i></p>	
<p>Accompagnement à la SCOLARITE <i>Soutenir les enfants dans leur scolarité. Pour cela aider l'enfant à gagner ou regagner confiance en lui, aider l'enfant à se découvrir de nouveaux talents, vivre des temps forts avec d'autres enfants et leurs familles.</i></p>	

Ce planning peut être soumis à des modifications de dernière minute.

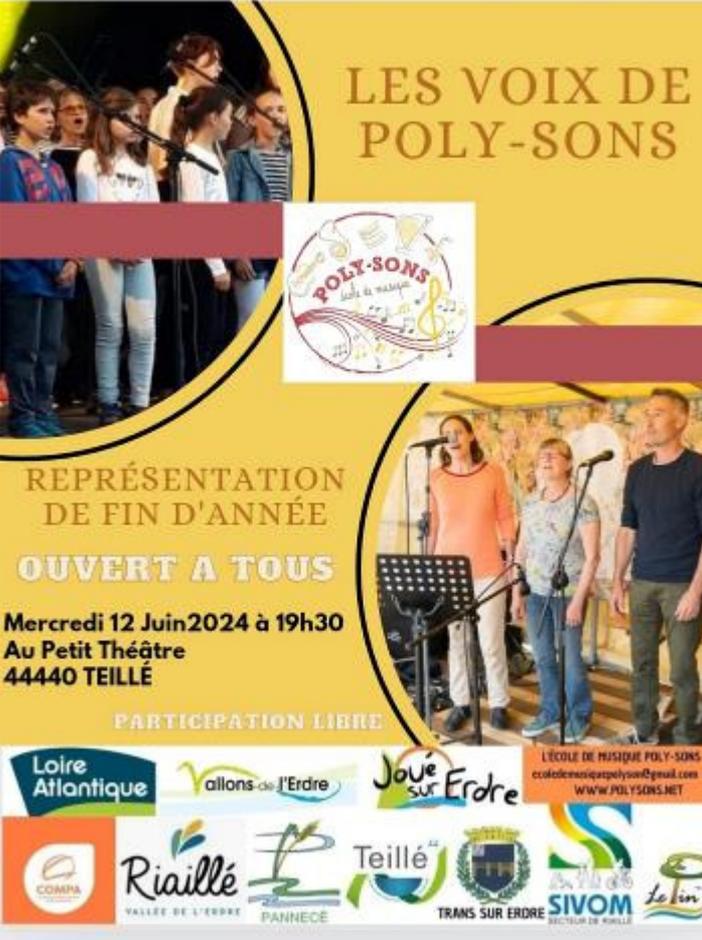
1 rue de la Garenne, BONNOEUVRE 44540 VALLONS DE L'ERDRE
Tél. 09 77 33 69 77 pausesoliderdre.440@secours-catholique.org

Retrouvez-nous sur **Intramuros**



Vie associative

Ecole de musique Poly-sons



LES VOIX DE POLY-SONS

REPRÉSENTATION DE FIN D'ANNÉE
OUVERT A TOUS

Mercredi 12 Juin 2024 à 19h30
Au Petit Théâtre
44440 TEILLÉ

PARTICIPATION LIBRE

Loire Atlantique Vallons de l'Érdre Joué sur Erdre

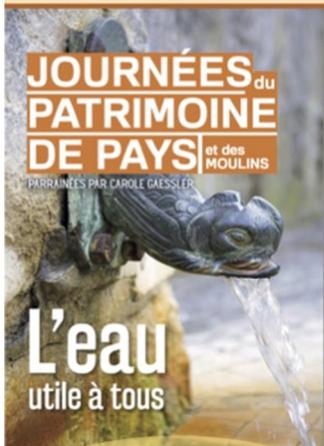
L'ÉCOLE DE MUSIQUE POLY-SONS
ecoledeemusiquedepolyson@gmail.com
WWW.POLYSONS.NET

COMMA Riaille VALLEE DE L'ERDRE PANNECÉ Teillé TRANS SUR ERDRE SIVOM Le Lin

MOULIN DE LA GARENNE PANNECÉ - 44



JOURNÉE SOLIDARITÉ AUTOUR DE L'EAU



Films, Expo, jeux pour enfants



Marché solidaire
Pique-nique partagé

Visite du moulin
Bar, restauration, farines, crêpes, galettes.

DIMANCHE 23 JUIN 10h - 18h



facebook.com/AssociationPOUR



PatrimoineDepays-moulins



moulindelegarenne.com

ANIMATIONS SUR LE SITE DU MOULIN DE LA GARENNE

Association MOULIN de la Garenne

- Visite guidée du moulin de la Garenne 10h-12h et 14h-17h30,
- Galettes et crêpes : vente à emporter, Bar, vente de farines, froment et sarrasin...

Association SOLIDAIRE.S

- **Marché solidaire** : Vaisselles, ustensiles de cuisine, peluches, câbles informatiques...

Association POUR UNE AFRIQUE QUI BOUGE

- **Pour les enfants :**
 - Petit film d'animation : « VIVO raconte BINTOU et VALENTIN », l'eau source de développement et de citoyenneté.
 - Fabrication de VIVO, la goutte d'eau.
- **Pour les adultes :**
 - Diaporama et exposition sur l'accès à l'eau à KATABA 1 au Sénégal.
 - **Exposition de photos** : « L'Eau dans tous ces États »
 - Plusieurs photographes exposeront leurs photos.
 - Exposition : "Le Parcours de l'Eau" (Bretagne Vivante).

Animations communes

- Pique-nique partagé, à 12h30, apéritif offert. Chaque famille apporte un plat, (Entrée, plat ou dessert) d'une quantité correspondant au nombre de personnes de la famille.
- Ambiance africaine, avec le groupe BENKAGNIL.

Animation Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

- **Concours gratuit de photos** : voir le règlement sous :
www.patrimoinedepays-moulins.org/ws-content/uploads/CONCOURS-PHOTO-JPPM_malemmt-2024.pdf

Ou scannez ce qr-code : ----->



Cette manifestation ayant été organisée sous le signe de la Solidarité, les bénéfices seront redistribués à l'Association « POUR » (Pour une Afrique qui Bouge).



Jeudi 13 juin

Salle des loisirs

Animation musique et chansons

Avec le groupe Debout en scène

De Saint Père en Retz

Organisée par le club de la bonne humeur

Ouvert à toutes et à tous.

Vie associative
suite

POUR Une Afrique qui Bouge

Association de solidarité et d'aide au développement en Afrique sahélienne



Le samedi 23 mars dernier avait lieu la 2^{ème} édition de notre soirée africaine.

C'est encore une fois une salle comble qui est venue déguster un maffé poulet et écouter le groupe africain BENKAGNI.



Cette soirée a été l'occasion de présenter nos partenaires et d'évoquer la continuité de notre action auprès de la commune de KATABA1 au Sénégal en lien avec Eau Vive Sénégal.

Notre projet porte sur l'adduction d'eau potable pour des villages très reculés et pour lesquels le point d'eau potable aujourd'hui se situe à plus d'1,5km.

Grâce à tous les participants et au soutien de la Mairie de Pannecé, les bénéfices de cette soirée sont consacrés au plan de financement de ce projet.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à venir nous rencontrer LE 23 JUIN SUR LE SITE DU MOULIN DE LA GARENNE.



Nous sommes invités par l'association du Moulin de la Garenne à venir présenter notre association et nos actions lors de la journée du patrimoine de pays et des moulins.

En effet, cette année le thème de la journée des moulins est « L'Eau utile à tous », un thème qui nous parle bien.

JOURNÉE DES MOULINS
L'EAU UTILE À TOUS
23 juin 2024
10h – 18h
MOULIN DE LA GARENNE
PIQUE-NIQUE PARTAGÉ
BAR-CREPES ET GALETTES

Nous vous y attendons nombreux.
Les membres de POUR



Pannecé en images

Commémoration du 8 mai 2024 à Riaillé avec les commune de Teillé, Trans sur Erdre, Riaillé et Pannecé.



Dépôt de gerbe le 8 mai 2024 à Pannecé
Par Monsieur le Maire de Pannecé



Travaux de peinture aux étangs



Travaux de peinture à la bibliothèque Bouillon de lectures



juin 2024



GERER MES BIENS IMMOBILIERS DÉCLARATION DE BIENS IMMOBILIERS : QUELLES SONT LES MODALITÉS EN 2024 ?

Depuis l'année dernière, si vous êtes propriétaire, vous devez indiquer à l'administration fiscale, pour chacun des locaux que vous possédez, à quel titre vous l'occupez (habitation principale ou secondaire) et l'identité des occupants si vous n'habitez pas vous-même dans le logement. **Si vous avez effectué cette déclaration d'occupation en 2023, vous ne devez en faire une nouvelle qu'en cas de changement de situation.**

[En savoir plus.](#)

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Nous faisons appel à votre avis, concernant le partage des informations et des actualités de l'espace France Services (réseaux sociaux, bulletins municipaux, applis mobile...).

Pour répondre au sondage [cliquez ici.](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1er avril 2024, il n'est plus obligatoire d'apposer la vignette de l'assurance sur son véhicule, ni de détenir la carte verte.

La preuve de l'assurance est désormais rapportée par la consultation du **Fichier des Véhicules Assurés (FVA)**, qui rassemble tous les contrats d'assurance. Il est accessible aux forces de l'ordre lors de contrôles.

Votre assureur vous fournira un mémo véhicule assuré en remplacement de la carte verte.

ÉTUDES SUP' : UN GUIDE COMPLET POUR LES LYCÉENS



Vous êtes élève en terminale et vous souhaitez poursuivre vos études dans l'enseignement supérieur ? Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lance son guide de la vie étudiante 2024 afin de vous accompagner dans cette nouvelle étape de votre parcours scolaire : « En route vers la vie étudiante ! ».

[En savoir plus.](#)

LES PERMANENCES

Erdre et Loire Initiatives (ELI)

mardis 4, 11, 18 et 25 juin (9h - 12h)
de 9h à 12h sur RDV au 02 40 83 15 01

Espace Multimédia

mardis 11 et 25 juin (10h - 12h)
infos au 02 40 09 20 13

Mission Locale

mardis 4, 11, 18 et 25 juin (9h - 17h)
de 9h à 17h sur RDV au 02 40 96 44 30

Maison Des Adolescents (MDA)

mardis 4, 11, 18 et 25 juin (14h - 17h)
de 14h à 17h sur RDV au 02 40 51 55 60

Espace Départemental des Solidarités (EDS)

RDV assistante sociale et consultations puéricultrice :

EDS Vallons de l'Erdre (communes Riaille et

Pannecé) sur RDV au 02 40 97 04 70

EDS Ligné (communes Joué s/Erdre, Teillé

et Trans s/Erdre) sur RDV au 02 40 77 06 70

Consultations prénatales : 02 44 42 12 13

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Lundi 17 juin (10h - 12h)

RDV obligatoire sur www.adil44.fr

France Rénov'

lundi 24 juin (9h - 12h30)

RDV obligatoire au 02 40 96 44 70

CARSAT Service Social

lundis 3, 10, 17 et 24 juin (9h - 17h)

sur RDV au 3646 en indiquant "service social"

Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN)

sur RDV au 02 40 89 22 91

URGENCES MÉDECINS

Composer le **15** en dehors des heures de consultation

PHARMACIE

Pour connaître la pharmacie de garde le soir ou le week-end, vous devez composer le numéro suivant **32 37**

Services

114 Numéro d'urgence par SMS

3919 Pour les femmes victimes de violences 24h/24 et 7j/7

119 Pour les enfants en danger 24h/24 et 7j/7

INFIRMIÈRES

Cabinet de Pannecé:

06 21 94 52 33 Mmes ALDUY –LEFORT

Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous

Cabinet de Teillé :

06 21 94 52 33 Mmes ALDUY –LEFORT

Cabinet de Riaillé:

02 40 97 87 56 Mme BARTHELEMY

02 40 97 83 97 Mme DUBOIS

Cabinet de Mésanger:

02 40 96 65 38

Cabinet de Saint Mars la Jaille:

02 40 97 08 61

PANNECÉ SOLIDARITÉ TRANSPORT

06 02 35 56 76

AMBULANCES

Barré: 02 40 05 39 03

Guillou-Aillerie: 02 40 97 87 07

Nortaises: 02 40 72 14 14

Tous les jours de 8h à 20 h et les samedis, dimanches et jours fériés appelez le 15

KINÉSITHÉRAPEUTES

Riaillé: 02 40 97 87 78-M RABAULT-M CHAPELAIS

Teillé: 02 40 97 30 61-Mme MANIÈRE

Saint Mars la Jaille: 02 40 13 20 49- M GUILLORÉ
02 28 00 15 63-Mme MANIÈRE-M RABAULT

Mésanger: 02 40 96 65 69

OSTÉOPATHES

Riaillé: 06 60 24 20 27- Mme BOUGOUYON

Mésanger: 06 83 16 84 38-M LEMONNIER

Saint Mars la Jaille: 06 70 23 43 78

NATUROPATHE

Pannecé: **06 32 02 94 86** -Mme COURATIN

ASSIEL

Association de soins et de soutien intercantonale Erdre et Loire: 02 40 97 42 81

AIDE A DOMICILE

ADMR : Aide à domicile en milieu rural

02 40 29 53 32 - Secrétariat

ADT : Aide à domicile pour tous

02 40 97 75 70

ADAR : 02 40 83 14 68 ou 06 07 56 04 14

Contact Mme RENAUDIN Rachelle

PODOLOGUES PÉDICURES

Cabinet de Riaillé:

02 40 97 36 50 –Mme BOMPOIS Nelly

Cabinet de Saint Mars la Jaille:

02 40 13 26 89 –Mme PERRÉ FONTAINE

DENTISTES

Cabinet de Saint Mars la Jaille: 02 40 97 00 47

ORTHOPHONISTES

Mme COLLIN 0695416962

CENTRE VÉTÉRINAIRE

02 40 97 80 26